

**COMMUNIQUE DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES DE CHATEAU GAILLARD
CONSEIL D'ECOLE DU 10 JUN 2022**

→ A annexer au compte rendu svp

Nous les parents d'élèves souhaitons vous faire part de certains évènements sur cette année. Nous tenons également à vous informer, que ce soir, nous ne souhaitons pas tenir le rôle de secrétaire de séance. Nous laissons le soin à la mairie de s'en occuper pour ce qui est des réponses leur incombant.

Plusieurs sujets remontent chaque année, et, nous avons le sentiment de ne pas avoir été entendus. **Pour exemples :**

- **L'utilisation d'un langage inapproprié** : un personnel qui précise devant ses collègues et aux oreilles des enfants que tel ou tel enfant « *a un problème* » ou qu'il est « *chiant* ». Si le personnel s'inquiétait de "problèmes" d'enfants, il aurait été bien, dans l'intérêt desdits enfants, que cette information soit remontée aux parents. Ce qui n'est pas le cas. Le langage inapproprié est un sujet récurrent.
- **Le nombre d'élèves et les futurs arrivants sur la commune de Château Gaillard** : anticiper le nombre potentiel d'arrivants sur la commune sur ces prochaines années, nous paraît primordial notamment dans le cadre de l'ouverture de nouvelle(s) classe(s) (et pour le besoin d'un centre de loisirs).

Le nombre d'élèves augmente chaque année, les besoins sont réels. Vous vous étiez engagés à prendre attache auprès des promoteurs, constructeurs, afin d'évaluer le nombre potentiel d'enfants à venir. Or, nous n'avons pas eu de retour dans les temps impartis.

Après relance, vous nous avez transmis (le 03/02/2022) le nombre de permis de construire et de logements à venir. Ces informations en l'état n'étaient pas exploitables et ne permettaient pas une anticipation. La typologie des logements par permis de construire aurait donné la possibilité de se projeter pour les futures années.

- **Le trottoir le long du parking de l'école** : il n'y a qu'un trottoir étroit et non sécurisé. Les enfants qui l'empruntent sont souvent sur la route et dos aux voitures. Lors du conseil du 16 mars 2021, vous nous aviez indiqué vous rendre sur les lieux afin de voir les éventuels points d'amélioration : nous n'avons pas eu de retour à ce sujet.
- **Les conditions de remboursement de la cantine et de la garderie** : Lors d'une réunion préparatoire au conseil d'école vous nous aviez cité les cas de remboursements possibles que nous avons retranscrits puis adressés à la mairie pour validation avant diffusion. Malgré nos relances, nous n'avons pas eu de réponse mais le compte rendu a été signé de votre part, donc approuvé.

Néanmoins, à la suite de notre mail du 23/05/22, vous nous aviez indiqué que **les cas de remboursements possibles** de cantine/garderie, **devaient se situer en période de crise sanitaire**, dans un contexte de « Covid ». Vous semblez donc dire que cette période était traitée différemment avec des cas de remboursements plus nombreux qu'en période « normale ». **Cela n'a pas été clairement dit voir même pas dit du tout,**

les trois parents présents à cette réunion sont unanimes. La Covid a certes été citée, mais d'autres situations d'absence hors maladie, pour lesquelles les parents s'interrogent sur un éventuel remboursement, figurent sur le compte rendu telles que vous nous les aviez formulées ...

Nous nous étions assurés s'être bien compris en vous demandant par deux reprises de bien vouloir confirmer la proposition de compte-rendu. Nous nous interrogeons sur votre bonne lecture de celui-ci. Nous trouvons fort dommageable que vous **disiez**, après diffusion de celui-ci, **que nous n'avons pas compris que vos réponses étaient uniquement valables dans un contexte de crise sanitaire.**

- **L'utilisation des anciennes classes de maternelle** : vous nous avez indiqué avec certitude que vous n'aviez jamais précisé que ces classes resteraient à disposition uniquement de l'école. Vous avez mis notre parole en doute, alors que sur un compte rendu de conseil d'école d'il y a quelques années, vous aviez indiqué le contraire.
- **L'ouverture du portail sur les temps de garderie** : le fait que le portail ne soit ouvert aux parents que toutes les demi-heures, ne relève-t-il pas davantage d'une question de confort que d'une question de sécurité ? On ne regarde pas à qui l'on ouvre...

D'une manière générale, les réponses qui nous sont données semblent souvent être des réponses « toutes faites », basées sur des habitudes, sur le passé, comme s'il était impossible d'envisager autre chose ...

Nous faisons remonter les questions des parents, en prenant soin d'effectuer un travail de synthèse, sans censure, si nous jugeons que ce ne sont pas des questions que les parents doivent traiter directement avec leurs enseignants ou la mairie. Cela afin de pouvoir répondre du mieux que nous pouvons aux parents que nous représentons. Nous avons fait au préalable, une réunion avec la mairie. Nous avons certes gagné du temps lors du conseil d'école, mais nous avons eu le sentiment d'avoir perdu notre temps.

Il est anormal de devoir relancer à plusieurs reprises une relecture de compte rendu, d'avoir des non-réponses, et, ensuite nous indiquer des erreurs et des incompréhensions sur ces derniers.

Au lieu d'agir à l'unisson pour le bien-être de tous (enfants, parents, familles, personnels, et enseignants), les questions semblent être prises comme des attaques, et les réponses qui y sont faites renvoient souvent à l'éducation que les parents ne donneraient pas à leur enfant comme s'ils attendaient tout de l'école. Les parents ont eux aussi un métier, peuvent aussi être sollicités soir et week-end, peuvent avoir des oublis, ... Les parents ont le sentiment que l'on cherche plutôt à renvoyer la faute sur quelqu'un plutôt qu'à mettre en place une solution constructive pour chacun.

Certains parents d'élèves élus se posent la question de leur rôle et s'ils se représenteront l'année prochaine car ils ont le sentiment de ne pas être entendus par la mairie.

Nous les représentants des parents d'élèves, souhaitons être mieux entendus, considérés.

Nous vous remercions pour votre écoute, et, espérons que la communication sera plus fluide et transparente l'année prochaine.

Les représentants des parents d'élèves de l'école de Château Gaillard